

## 11MA. **La Société civile et les nouveaux paradigmes**

... « Le moment n'est-il pas venu d'offrir aux initiatives et aux partenariats qui se multiplient la possibilité de construire une nouvelle donne de l'activité et de l'emploi, prenant appui sur des formes nouvelles d'activité, ainsi que sur l'innovation économique et sociale, selon une logique de projets durables ?... voire de favoriser des modèles alternatifs (tel ce projet de Marathon pour l'emploi solidaire).

Durant ces 20 années, beaucoup a pu être identifié en termes d'obstacles à surmonter et d'opportunités à saisir concernant l'essor de ces initiatives et de ces partenariats.

En terme d'obstacles, il faut évoquer l'organisation des partenariats, soit que ces derniers ne prennent pas assez en compte l'écoute des populations, soit que les entravent diverses contraintes techniques.

Ces limites peuvent et doivent être surmontées. Ne convient-il pas de mettre tous ces partenariats en capacité de donner toute leur mesure ?

En termes d'opportunités, la démonstration est faite maintenant qu'il existe des possibilités considérables de créations d'activités productrices de biens et de services à haute utilité sociale (et autres) ... mais les mécanismes permettant de mutualiser la demande, de la solvabiliser durablement et d'organiser l'offre restent encore à se consolider, voire à se créer (telles ces Cagnottes Solidarité Emploi).

Ne faut-il pas s'y attacher et continuer à faire œuvre d'imagination collective ?

Enfin, dans nombre de cas, faute d'un engagement suffisamment poussé des grandes organisations publiques et privées, il apparaît évident que les marges de jeu des acteurs de terrain demeurent insuffisantes. Il ne suffit pas d'en appeler à la seule initiative locale ou citoyenne, encore faut-il faciliter une interactivité en temps réel entre celle-ci et l'environnement général, entre le centre et la périphérie.

Nombre de blocages dépendent encore du centre et il n'en a pas forcément connaissance.

Cette mise en relation et cette interactivité doivent être assurées, autant que possible, en circuit court.

Il existe aujourd'hui, dans toute la France, et très certainement dans toute l'Europe, une multiplicité de promoteurs d'initiatives et de réseaux capables de cette prise de responsabilité et de cette mise en mouvement (sur le mode de cette proposition de Marathon pour l'emploi).

Par pratiques solidaires, nous entendons des manières de faire, générant des processus de transformation qualitativement significatifs, permettant de changer sensiblement une situation, suscitant des activités innovantes, valorisant le capital social et intellectuel, renforçant les liens entre les acteurs, les responsabilisant les uns à l'égard des autres et les mettant en situation de s'impliquer dans une action collective et dans un partage de l'effort commun.

La solidarité est aussi bien sociale, si elle introduit plus de cohésion et moins d'exclusion ou des "aménités" nouvelles, tant économique que fonctionnelle, si elle permet, par une attitude coopérative, de mieux s'organiser, d'éviter notamment les gaspillages et les surcoûts, en vue d'une efficacité globale plus élevée, profitant à tous, individuellement et collectivement ... (telle, par exemple, une chaîne de Pôles d'économie solidaire ou équivalents)

Le champ d'application de notre « Marathon pour l'emploi solidaire » peut se comparer à une « rose des vents » : entre les générations présentes ... entre les activités ... entre les territoires ... entre les générations futures ... certains autres projets et réseaux croisant plusieurs de ces routes.

La mobilisation de partenariats locaux entre des acteurs complémentaires, mais aussi en réseaux transversaux et à l'échelle proposée, permettrait d'introduire de la souplesse et de la réactivité, et de rendre possible des "synergies" fructueuses entre des acteurs jusqu'ici cloisonnés".

**Auteur inconnu**, membre du Cabinet de Guy Hascoët, ancien Secrétaire d'Etat à l'économie solidaire ... repris par Gabriel

1. Vous prendrez connaissance de l'intégralité du courrier adressé le 7 avril 2008 à Monsieur Jacques Auxiette, Président du Conseil Régional des Pays de la Loire, en allant sur le site [www.marathon-job.org](http://www.marathon-job.org), à la rubrique « Coopérations ? ».

2. **« Au loin, à distance, j'ai vu quelque chose. En m'approchant, j'ai vu que ça bougeait. De plus près, j'ai vu que c'était un homme. Face à face, j'ai vu que c'était mon frère. »**  
Proverbe berbère